



PUBLIC CONCERNÉ : Personnel des établissements Industriels, Tertiaires, E.R.P. et E.R.T.

DURÉE TOTALE :
3 h 30

NOMBRE DE SESSIONS :
1 session par demi-journée

EFFECTIF PAR SESSION :
12 apprenants maximum

OBJECTIFS :

- Connaître les principes de l'évacuation,
- Maîtriser les notions d'alarme et d'alerte,
- Savoir encadrer une évacuation en toute sécurité,
- Gérer les comportements lors d'une évacuation,
- S'assurer de l'évacuation totale du bâtiment.

PRÉ-REQUIS :

Connaître les consignes incendie de son établissement.

RÉFÉRENTIELS :

Code du Travail, Règlement E.R.P., Code de la construction et de l'habitation.

THÉORIE - DURÉE : 2 h 30

PROGRAMME :

- Les principes généraux de l'évacuation (45 min),
- Mettre en place une organisation efficace pour l'évacuation (1 h 30),
- La chronologie d'une évacuation (15 min).

PRATIQUE - DURÉE : 1 h

PROGRAMME :

- Reconnaissance et visite permettant de s'orienter et de se diriger vers le point de rassemblement à l'aide du balisage réglementaire (40 min),
- Évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques (20 min).

MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES :

Tout le matériel pédagogique en adéquation avec la formation choisie est fourni par nos soins : ordinateur portable, vidéoprojecteur, accessoires, supports informatiques.
Présentation des brassards « Guide-files et Serre-files » sur demande.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

Apprentissage des savoir-faire par méthode démonstrative et participative.

Validation par attestation individuelle de fin de stage

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES :

Extrait des articles réglementaires, Guide « L'évacuation ».

METTRE À DISPOSITION DU FORMATEUR :

Une salle de cours avec tableau blanc, les consignes de l'établissement et le registre de sécurité et prévoir une visite sécurité de l'établissement.

EUROFEU SERVICES

12, rue Albert REMY • 28250 SENONCHES

www.eurofeu.fr

0 820 90 18 18 Service 0,09 € / min + prix appel



TÉLÉCHARGER CETTE FICHE